

Le Réseau francophone de la régulation des médias

RAPPORT D'ACTIVITES 2020 - 2022

REFRAM



COORDINATION ET REDACTION

Fethi Bouaboura

Solène Crohem

TABLE DES MATIÈRES

Mots du président	3
Roch-Olivier Maistre	4
Anciens Présidents du REFRAM	6
Philippe Metzger Ancien Président du REFRAM 2017 / 2019	7-8
Ibrahim SY SAVANÉ Ancien Président du REFRAM 2016 / 2017	9-10
Marc Janssen Ancien Président du REFRAM 2011 / 2012	11-12
Sixième conférence des présidents du REFRAM	14
Mise-en-œuvre de la feuille de route	15
Conférence inter-réseaux institutionnels de régulateurs des médias à Rabat	15
Publication d'une étude de l'OFCOM: l'influence des médias sur l'opinion Suisse	15
Visioconférence de la HAICA : Comment définir, vérifier et soutenir les prestations des médias de service public ?	15
Université d'été de la régulation et d'éducation aux médias et à l'information	16
Lancement du centre de ressources pour la régulation, l'outo-régulation et l'éducation aux médias (CRRM)	17
Revue par les pairs entre la HAICA et la CNC	17-18
La HAAC du Bénin et le CSA de Belgique achèvent un cycle de revue entre pairs	18
Les stratégies de régulation des services de médias audiovisuels en ligne	19
7e édition des Journées de Réseaux institutionnels de la Francophonie	21
Séminaire à Tunis : La régulation des médias à l'ère des plateformes	21
Jean-François Furnément : Témoin privilégié du REFRAM et de la régulation	23
Actualités du REFRAM et de ses membres	24
Nouveau site du REFRAM	24
L'Arcom	24
Nouvelle présidence	24

Mots du Président

La régulation face aux nouveaux défis du numérique

Le déferlement des nouvelles technologies de l'information et de la communication et leur développement exponentiel créent des dynamiques sans précédent dans notre vie quotidienne, portées par les usages qu'en font les citoyens un peu partout dans le monde. Ceci engendre une communication multiforme, instantanée et qui se répand un peu partout avec la force de l'Internet et des plateformes numériques. Les changements induits au niveau de la production et la diffusion de l'information à travers les réseaux sociaux ont provoqué de grands changements qui influencent incontestablement nos vies, le déroulement des campagnes électorales, voire déconstruisent littéralement les processus démocratiques mis en place parfois au prix de grands sacrifices dans certains pays.

Dans ce contexte, les organismes de régulation des médias font face aujourd'hui à de nouveaux défis –même s'ils ne sont pas aussi nouveaux que cela– pour assurer l'intégrité du travail journalistique, son indépendance, sa fiabilité et sa responsabilité sociale. Désormais, ces instances se doivent d'intégrer dans leur grille d'analyse les transformations digitales, la viralité de l'information et la toute-puissance des géants du web afin de consolider leur mode de fonctionnement institutionnel et d'améliorer leur compréhension du paysage politique et médiatique. Il leur faut par ailleurs concilier deux principes antagonistes : le fait de garantir la libre circulation des opinions et des informations de toute sorte, tout en imposant – si nécessaire – certaines restrictions à la liberté d'expression (qui doivent être absolument nécessaires, proportionnelles et qui, autrement, ne seraient pas admissibles), afin de permettre la libre expression de l'opinion du peuple dans des contextes souvent bouleversés par l'instabilité politique et les crises économiques et identitaires.

Le REFRAM se doit donc –et il a déjà commencé– d'élargir le champ de réflexion sur la régulation des médias et des contenus numériques au regard des enjeux liés aux nouveaux usages des réseaux sociaux et des plateformes numériques où prospèrent



malheureusement trop de désinformation et de discours d'incitation à la haine et à la violence.

En favorisant le dialogue entre régulateurs, chercheurs et praticiens, cette 7e Conférence des Présidents doit être l'occasion pour les parties prenantes de redéfinir le champ d'intervention de chacun pour garantir le respect de la liberté d'expression et de l'information et la viabilité des processus démocratiques dans ce nouvel écosystème médiatique. Quel rôle pour les régulateurs dans la prévention contre les discours haineux sur les réseaux sociaux? Quel partenariat entre les instances de régulation du REFRAM et d'autres réseaux en Afrique ou en Europe pour mettre en place une dynamique de concertation et de développement de différentes approches éclairées, solidaires, sources de progrès et de rayonnement ?

Ceci est de nature à nous prémunir, dans nos sociétés respectives, contre le doute et nous permettre de faire face aux crises successives plus ou moins graves selon les pays, qui préparent et accélèrent la rupture sociale.

C'est ainsi que l'on pourra éviter les retours en arrière toujours possibles et l'effritement de nombre de valeurs essentielles face à la montée en flèche des populismes scabreux et dégradants.

Nouri Lajmi
Président de la HAICA
Président en exercice du REFRAM

Roch-Olivier Maistre

Depuis la 6e Conférence des présidents organisée en septembre 2019 par la Haute Autorité indépendante de la communication audiovisuelle (HAICA) à Tunis, avec le succès que l'on sait, le président Nouri LAJMI n'a eu de cesse d'œuvrer en faveur de l'ensemble des membres de notre réseau commun, tout au long de sa présidence du Réseau francophone des régulateurs de médias (REFRAM).

Avec un mandat allongé de façon exceptionnelle par la pandémie mondiale, le président du REFRAM a fait preuve d'une volonté d'agir sans faille, notamment en organisant plusieurs manifestations hybrides ou en ligne, qui ont montré leur pertinence et leur efficacité pour assurer la continuité de nos échanges et de nos travaux.

Les couleurs du REFRAM ont ainsi été portées haut pendant ces trois dernières années, aussi bien à l'égard de l'Organisation internationale de la Francophonie que de l'ensemble de ses membres.

Je remercie donc très chaleureusement le président Nouri LAJMI, ainsi que ses équipes, avec qui j'ai eu grand plaisir à œuvrer en faveur de nos actions communes. Je m'apprête désormais à lui succéder à la tête du REFRAM à l'occasion de la 7e Conférence des présidents organisée par l'Arcom à Paris, les 6 et 7 octobre prochains. C'est un honneur et une joie d'accéder à cette responsabilité et de poursuivre notre engagement collectif.

Vous pourrez compter sur moi, avec la future vice-présidence, pour continuer à œuvrer en faveur des régulateurs francophones de l'audiovisuel avec constance et détermination, en particulier dans un contexte marqué par la place toujours croissante des grandes plateformes numériques. Face aux défis que



représente l'utilisation désormais massive de ces outils pour la protection des publics, pour la préservation de la liberté d'expression et pour la stabilité et la cohésion de nos sociétés, s'ouvre ainsi pour nous tous le grand chantier de l'adaptation de la régulation des médias.

Je me réjouis à la perspective de poursuivre ensemble cette tâche passionnante dans le cadre de nos travaux communs.

Roch-Olivier Maistre
Président de l'Arcom
Vice-Président du REFRAM

La parole aux anciens présidents du REFRAM

Anciens Présidents du REFRAM

La parole est à vous

L'idée n'est pas nouvelle. Depuis longtemps, je pensais qu'il fallait créer un espace de liaison entre les présidents successifs du REFRAM. Tant il est vrai qu'ils ont tous tant apporté à ce Réseau, de par leur expérience, leur engagement et leur détermination à faire de la régulation un outil véritable pour consacrer les valeurs démocratiques.

C'est au moment où nous nous avons commencé l'organisation de la 7ème Conférence des Présidents du REFRAM, entre la présidence, la vice-présidence et le Secrétariat du REFRAM, que l'idée a resurgi de nouveau. Nous formons tous une chaîne qui permet la continuité de notre action et la consolidation de notre parcours. Sans les présidents successifs, sans leurs efforts et leur détermination, on ne serait sans doute pas là aujourd'hui. Nous sommes fiers d'appartenir à un Réseau qui se renforce chaque jour, qui aigüise ses armes et qui œuvre inlassablement à la consolidation de l'Etat de droit, de l'indépendance et de la liberté des médias.

J'ai eu le plaisir, au cours de ma carrière de régulateur à la tête de la HAICA et à la tête du Réseau, de rencontrer la plupart d'entre eux. J'ai

vu combien ils ont consacré de temps, de l'énergie et de l'imagination pour fructifier les acquis du Réseau et faire avancer la réflexion en vue de rendre notre travail meilleur en matière de régulation et de redevabilité. Bref, ils ont contribué à relever les défis, divers et complexes, que nous rencontrons tous les jours. Ils ont tous, chacun à sa manière imprimé sa marque lors de ce parcours.

Merci aux anciens Présidents qui ont eu l'amabilité de répondre positivement – et avec quel talent ! - à ma demande de texte et merci aux autres pour tout ce qu'ils ont apporté au REFRAM et on sera toujours heureux de garder le contact avec eux.

Qu'ils trouvent tous ici l'expression de notre pleine reconnaissance pour le travail accompli et qu'ils soient assurés qu'ils seront toujours dans nos cœurs et nos esprits.

Nouri Lajmi
Président de la HAICA
Président en exercice du REFRAM

Le REFRAM – une fraternité internationale

1. Dirigeant aujourd'hui une organisation mondiale dans le domaine de la normalisation, collaborer sur le plan international a été un fil rouge dans mon parcours professionnel. Rejoignant l'OFCOM avec des expériences multiples dans les secteurs publics et privés internationaux, notamment dans le commerce et les technologies d'information et de communication, j'ai été confronté à de multiples dossiers de coopération transfrontières dans le domaine des médias. Pour servir notre pays au mieux à cet égard, il était indispensable que nous positionnions l'OFCOM proactivement dans des organismes tels que l'EPRA, l'ERGA, TV5 ou à travers différents canaux ou plateformes d'échanges bilatéraux pour y contribuer de manière constructive. Le REFRAM revêt une importance particulière dans ce domaine, de par sa diversité, l'étendue de son rayon d'action et la facilité de contact qui y règne. J'y ai enchaîné une pléthore d'expériences impérissables (tout comme dans FRATEL en matière de télécoms).

2. Lorsque j'entamai mon mandat de Président du REFRAM, la numérisation était déjà le thème dominant, dans notre secteur aussi. Dans l'ère numérique, la défense des valeurs à la base de la régulation des médias (protection de la communication publique et de la participation individuelle au débat public, rempart contre le discours de la haine et contre l'infox, garantie du service public, soutien à la production de contenus nationaux et locaux) rencontre de nouveaux défis et revêt de nouvelles formes. De nouveaux acteurs –



surtout globaux – continuent à entrer en scène, les attentes du public en termes de transparence et d'arbitrage par les régulateurs augmentent.

3. Ceci appelle un échange accru entre régulateurs pour apprendre l'un de l'autre, pour partager les meilleures pratiques et pour préparer le terrain pour la mise en place et l'adaptation des dispositifs réglementaires nécessaires en continu. Pour ce faire, quid de mieux qu'un réseau comme le REFRAM au sein duquel les différents pays peuvent discuter informellement et où chaque voix pèse autant que l'autre. Evidemment, ces échanges sont nourris par les contacts humains directs, que ce soit dans le cadre de la Conférence des Présidents, mais également par le biais d'ateliers creusant en profondeur des sujets complexes, ou encore à travers de multiples contacts bilatéraux à tous les niveaux des agences de régulation nationales.

Le REFRAM – une fraternité internationale

4. J'imagine que – comme ailleurs – la pandémie globale du Covid19- a dû mettre à rude épreuve ce dispositif et cet «acquis» du REFRAM. Mais en même temps, cette période de souffrance pour toute l'humanité a également démontré – si cela était encore nécessaire – à quel point les grands défis de notre planète peuvent seulement être relevés avec succès à travers la coopération internationale. Les nouveaux canaux de communication, dont nous essayons de gérer les effets négatifs en tant que régulateurs, ont grandement aidé à surmonter l'isolement individuel ou institutionnel qui accompagnait cette crise. En complément des échanges personnels, nous nous sommes habitués à de nouvelles formes d'interaction (tels que ateliers virtuels, webinaires etc.). Cela contribue également à l'inclusion, à surmonter les distances qui nous séparent à des prix abordables et à éviter à ce que les contacts s'enlisent – un facteur non-négligeable alors que les restrictions budgétaires sont monnaie courantes de tous azimuts.

5. Les tâches et les mandats qu'attendent les régulateurs deviennent de plus en plus complexes et exigeants. Mais les régulateurs ne sont pas seuls, ils peuvent compter sur un soutien – quoique souvent critique – de la science et de la société civile notamment, et sur l'appui des régulateurs correspondants. Nul ne dispose du monopole de la sagesse, et c'est en partageant et échangeant en continu les expériences et les opinions que les régulateurs pourront trouver des approches et solutions adaptées et proportionnelles qui tiennent suffisamment compte des spécificités nationales.

6. C'est dans cet état d'esprit que je présente mes vœux chaleureux au REFRAM, lui souhaitant un bel avenir qui lui permette de continuer à assumer un rôle de phare dans la régulation des médias dans les pays francophones. Décidément, si le REFRAM n'existait pas déjà, il faudrait le réinventer.

Philippe Metzger
Ancien Directeur de l'OFCOM Suisse
Ancien Président du REFRAM
2017 / 2019

EN GUISE DE TÉMOIGNAGE

REGULER, DISENT-ILS...

Avant de dire quelques mots de la Régulation, je me permettrais de parler des régulateurs, de ces êtres opiniâtres, patients, qui ne considèrent pas la Régulation comme un combat de gladiateurs encouragés ou lapidés par des entités hostiles aux intérêts absolument contradictoires. Ces gens parfois solitaires dans la foule et à qui échoit l'ingrate tâche de réguler un pan d'une société globalement dérégulée. Notre ami, notre frère Nouri LAJMI est sans conteste de ceux-là. Je dirai à son grand déplaisir que Nouri fait partie de ces gens de bonne volonté qui ont su apporter dans l'humilité et l'efficacité une grande contribution à la vie des réseaux de régulateurs en organisant de nombreuses rencontres à Tunis et en participant ailleurs dans tout l'espace francophone voir au-delà. Dieu sait pourtant que la situation de certains de nos pays engagés dans une longue transition sociale, politique institutionnelle, culturelle, économique inciterait plutôt à une forme de repli. Alors, sortir de l'apnée pour favoriser le partage d'expérience est loin d'être négligeable.

La Régulation est en effet impossible sans une forte dose d'engagement personnel. Régulateur, étrange métier tout de même...

À commencer par ce paradoxe qui veut que les acteurs soient alternativement ou simultanément des adversaires farouches ou des alliés sincères. Voici



que certaines forces politiques, d'argent ou professionnelles se liguent pour démontrer ensemble, l'impuissance du régulateur, parfois en hurlant : "A mort l'arbitre". Et voilà les mêmes qui font chorus au gré des vicissitudes pour réclamer une implication quasi martiale de ce même arbitre.

Les Etats ne sont pas en reste. Quand ils n'osent pas rappeler l'Instance de Régulation à l'ordre, ils utilisent toute la sournoise panoplie pour l'affaiblir. Mépris à peine voilé, indifférence, rétorsions administratives, parfois en la soumettant à des restrictions de moyens vite transformés en stress financier permanent. Sans oublier un harcèlement textuel qui peut aboutir à une forme de paralysie, puisque dans le maquis administratif volontairement entretenu et transformé en jachère, le régulateur se bat pour sa survie propre au point d'oublier les régulés dont certains profitent pour se livrer à un intense et débridé braconnage.

Certains régulateurs pris ainsi dans des vents

Ibrahim SY SAVANÉ

contraires sont tellement épuisés, si dévitalisés qu'ils ne prennent plus la moindre initiative, vivant désormais sur leur force résiduelle ou inertielle.

Estimant dans certains cas qu'un immobilisme contraint vaut mieux que des faux pas.

Comment parvenir dans ces conditions à faire face aux défis et enjeux, aux diktats d'acteurs qui veulent imposer leurs propres règles de régulation, se considérant comme des habitants d'exo-planètes échappant aux règles communes ? Tout cela étant du reste favorisé par des bouleversements en tout genre dont l'ampleur et les contours sont toujours difficiles à appréhender individuellement. Tout incite dès lors à se concerter, à agir activement ensemble.

C'est précisément cette réalité même qui montre et démontre la nécessité des réseaux tels que le REFRAM (Réseau Francophone des Régulateurs des Médias). Celui-ci peut apparaître parfois comme un frêle esquif qui ne peut mener à bon bord. Pourtant, avec la bonne boussole, l'énergie de quelques "joyeux" galériens pleins de volonté, ce radeau-là demeure un grand espoir sur cet océan sans rivage qu'est la planète cybernétique. Hommage à ceux qui s'apprêtent à passer le relais. Honneur à ceux qui seront dès maintenant à la proue de la Régulation francophone. Bons vents à tous.

Et comme l'axe de navigation se déplace désormais sur sextant parisien, il nous sera pardonné d'accoler à la Régulation francophone cette devise : fluctuat nec mergetur.

Nous aurions pu en faire l'économie ? Certes, mais dès lors qu'au départ nul ne nous a fixé de règles de régulation, nul ne saurait nous en faire griefs...il est trop tard. Ce qui est dit est dit.

Ibrahim SY SAVANÉ
Ancien Président de la HACA de la Côte d'Ivoire
Ancien Président du REFRAM
2016 / 2017

Marc Janssen

C'est avec émotions, au pluriel, que je réponds à la touchante sollicitation du REFRAM de me pencher à nouveau sur le sens, la richesse et le potentiel de ce réseau.

J'aurais souhaité que puissent prendre toute la place le sentiment de fierté et privilège d'avoir pu être l'un des vôtres, d'une certaine nostalgie de nos rencontres et de nos échanges, de bonheur de souvenir des multiples moments de convivialité et d'amitié. Mais il y a hélas aussi un certain désarroi, une dose d'amertume et une réelle tristesse qui teintent cette réflexion.

Mais commençons par la fierté et le privilège. Quelle chance en effet d'avoir pu faire des rencontres humaines et intellectuelles si extraordinaires, d'avoir pu s'ouvrir à d'autres réalités, d'avoir pu partager nos combats et nos pratiques, nos espoirs et nos doutes.

Les rencontres du REFRAM, formelles et informelles, bilatérales et multilatérales, ont si souvent été une source de motivation, d'optimisme, de regain d'énergie. J'espère vraiment que cette expérience fut partagée par la plupart d'entre vous, que vos échanges restent l'occasion pour vous rappeler à toutes et tous l'importance de votre mission, l'âpreté de votre tâche et la contribution de votre travail à construire un monde plus juste et plus libre.

Naturellement, ce réseau se doit d'être un outil puissant et efficace pour constamment améliorer nos



pratiques et nos fonctionnements, en s'inspirant mutuellement et en partageant nos succès et nos échecs. Mais chacune et chacun d'entre nous a un jour douté. Les obstacles sont nombreux, la médiocrité n'est pas rare, les intérêts individuels gagnent parfois sur l'intérêt collectif, la nature humaine elle-même est capable du pire et du meilleur. Si le REFRAM a pu être et peut rester un lieu où vous gagnez autant en humilité saine qu'en détermination positive, sa raison d'être ne peut être mise en cause.

J'ai donc une pensée forte et sincère pour nos amies et amis de Tunisie, et particulièrement pour l'extraordinaire Nouri Lajmi. Bien sûr, ce pays n'est hélas pas le seul où sont remis en question de manière si frontale certaines évidences démocratiques et certains droits acquis de dure lutte. Mais la Tunisie et notre ami Nouri ont symbolisé longtemps la

Marc Janssen

possibilité de progrès, la légitimité de l'optimisme et la pertinence de notre travail. Oui, la régulation indépendante de médias libres est constitutive de la démocratie contemporaine ; oui, elle est l'une des meilleures garanties du processus de maturité politiques que tous nos pays doivent suivre ou entreprendre.

L'importance de l'indépendance et les difficultés à la respecter nous concernent tous.

Nouri Lajmi mène le plus juste des combats. Il l'a fait, et le fait toujours, avec une abnégation, une intégrité, une patience et une détermination qui forcent l'admiration et il est, à titre personnel, une source d'inspiration qui m'accompagne toujours.

Le futur de la régulation indépendante (et de la liberté des médias) en Tunisie est plus qu'incertain. Mais quoi qu'il advienne, le combat et la droiture de Nouri Lajmi survivront à tout développement dramatique, à tout recul dramatique des libertés. Parce qu'il a démontré, à ses pairs tunisiens et toutes celles et ceux à travers les continents qui ont travaillé avec lui, qu'il est possible de combiner sagesse, conviction, patience et volontarisme.

Je ne peux répondre à la question de l'utilité du REFRAM. Ma réponse serait futile et égoïste, basée sur des souvenirs personnels heureux et des échanges intellectuellement enrichissants. Le REFRAM est utile si il l'a pu l'être à Nouri Lajmi dans les moments

les plus difficiles et si il peut le rester à tous les Nouri Lajmi qui ont et auront le privilège de présider une autorité de régulation indépendante à travers l'espace francophone.

C'est dans la tourmente, l'adversité, le doute et le fatalisme que comptent les amis (et que les amis se comptent). Le base du REFRAM doit donc être l'amitié. Celle qui soutient et portent celles et ceux qui ne veulent jamais abandonner leurs idéaux.

C'est cette amitié que je vous souhaite à toutes et tous.

Marc Janssen
Ancien Président du CSA Belge
Ancien Président du REFRAM
2011 / 2012

RAPPORT D'ACTIVITES

2020/2021

SIXIEME CONFERENCE DES PRESIDENTS DU REFRAM

Les 6 et 7 septembre 2019, les membres du REFRAM se sont réunis lors de la 6e Conférence des présidents. À l'occasion, la présidence du Réseau a été transmise au président de la HAICA Tunisie, M. Nouri LAJMI, pour une durée de deux ans, succédant ainsi à M. Philipp Metzger, directeur général de l'OFCOM Suisse. Dans la foulée, le président de l'Arcom a été élu par ses pairs à la vice-présidence du Réseau. Les membres ont examiné un état des lieux de la feuille de route 2019-2018 et ont adopté la feuille de route 2021-2020.



M. Nouri LAJMI, président de la HAICA, président du REFRAM et M. Roch-Olivier MAISTRE, président de l'Arcom, vice-président du REFRAM.

Cinq axes prioritaires ont été adoptés :

- Quel rôle pour les régulateurs des médias dans la lutte contre la désinformation ?
- Les régulateurs et les médias publics : Quel rôle pour les régulateurs dans le soutien à la réalisation du mandat de prestation des médias de service public ?
- Les régulateurs et la protection de l'enfance : Comment la régulation peut-elle rester vigilante dans un environnement multiplateforme ?
- Les régulateurs et le discours de haine : Comment la régulation peut-elle rester efficace dans un environnement multiplateforme pour lutter contre le discours d'incitation à la haine et la violence ?
- Comment réguler le traitement médiatique de la migration ?

Les axes mentionnés ci-dessus s'inscrivent dans un contexte mondial de changements en termes de régulation audiovisuelle qui doit de plus en plus faire face à de nouveaux acteurs. Les grandes

problématiques dévoilées ces dernières années touchent notamment à la manipulation de l'information et la diffusion de contenus haineux sur internet, mais aussi à leurs impacts sur nos démocraties. Les membres du Réseau ont donc pu discuter lors de cette rencontre de ce qui a trait à bâtir de nouvelles formes de régulation plus adaptées au cadre numérique contemporain.

En plus de ces cinq priorités et en continuité avec les objectifs de 2019-2018, des «revues par les pairs» ont été ajoutées à la feuille de route à raison de deux missions de revue par an. Ces techniques permettent notamment de mettre en valeur les bonnes pratiques d'une autorité de régulation, et sont un moyen fiable et structuré de faire fructifier le savoir-faire contenu dans le réseau, et ainsi d'optimiser la qualité des services.

Les participants à la conférence ont joint à la feuille de route deux autres thématiques à approfondir si les moyens le permettaient au REFRAM durant les deux années à venir :

- la révision du cadre juridique, des méthodes et des compétences de la régulation dans un environnement multiplateforme ;
- la création d'une « Université d'été de la régulation dans l'espace francophone ».

Les informations complémentaires concernant la 6e conférence des Présidents du REFRAM sont disponibles sur la nouvelle version du site internet du réseau francophone remis à neuf en 2019 grâce au financement de l'Organisation internationale de la Francophonie et de l'Arcom.



Délégations présentes lors de la 6ème Conférence des présidents du REFRAM à Tunis les 6 et 7 septembre 2019.

Plus d'informations sont disponibles sur le site du REFRAM.

MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE

Malgré un contexte international peu propice aux rencontres et colloques en présentiel de réseaux internationaux comme le REFRAM, les objectifs de la feuille de route 2021/2020 ont pour la plupart été atteints au cours de ces trois dernières années. Cependant, en plus d'avoir été à l'origine du changement de l'évènement de la 7e conférence des présidents (la date a été décalée d'une année), la pandémie a également forcé nombreux événements à l'ajournement. Pour ces raisons, le 5e axe de la feuille de route 2021/2020 portant sur le traitement médiatique de la migration n'a été que trop peu développé. Les événements qui ont pu être réalisés, par visioconférence ou en présentiel, sont listés et détaillés ci-dessous.

CONFERENCE INTER-RESEAUX INSTITUTIONNELS DE REGULATEURS DES MEDIAS A RABAT

Dans le cadre des objectifs 3 ,1 et 4 de la feuille de route 2021-2020 adoptée par les membres du REFRAM lors de la 6e conférence à Tunis, la Haute Autorité de la communication audiovisuelle du Maroc (HACA-Maroc) a organisé le 30 janvier 2020 à Rabat une conférence inter-réseaux institutionnels de régulateurs des médias. Plus spécifiquement, ce colloque portait sur «la régulation des médias dans un environnement numérique, mobile et social : impératifs d'adaptation et enjeux de refondation.» Le Réseau des instances de régulation méditerranéennes (RIRM), le Forum des autorités de régulation de l'audiovisuel des états membres de l'organisation de la coopération islamique (IBRAF), le Groupe des régulateurs européens pour les services de médias audiovisuels (ERGA) et la plateforme européenne des instances de régulation (EPRA) ont participé à la conférence au même titre que le REFRAM. Cette rencontre est d'une pertinence particulière vis-à-vis des préoccupations du Réseau face aux nouveaux défis d'un monde de médias en pleine mutation. En effet, le plan d'action biennal 2021-2020 met l'accent sur les thématiques de lutte contre la désinformation et les discours haineux, d'amélioration du traitement médiatique du phénomène migratoire et de protection de l'enfance dans un environnement

numérique multiplateforme, tous traitées dans la conférence de Rabat.

PUBLICATION D'UNE ETUDE DE L'OFCOM: L'INFLUENCE DES MEDIAS SUR L'OPINION PUBLIQUE SUISSE

Au début de l'année 2020, l'OFCOM publie une étude consacrée à l'influence des différents médias sur l'opinion en Suisse. C'est la première fois qu'une étude montre le potentiel d'influence des médias sociaux sur la formation de l'opinion en Suisse. Les chiffres affirment une force pour le moment limitée, puisque les médias sociaux figurent loin derrière les autres offres des médias classiques. Les résultats affichent cependant que la télévision et la radio perdent de leur importance.

Plus d'informations sont disponibles sur le site de l'OFCOM.

Monitoring médias Suisse 2020

VISIOCONFERENCE DE LA HAICA : COMMENT DEFINIR, VERIFIER ET SOUTENIR LES PRESTATIONS DES MEDIAS DE SERVICE PUBLIC ?

Avec le soutien du Conseil supérieur de l'audiovisuel (Belgique) et de l'Office fédéral de la communication (Suisse), la HAICA a organisé une visioconférence en novembre 2020 intitulée «Comment définir, vérifier et soutenir les prestations des médias de service public ?». Cette dernière a eu lieu le 12 novembre 2020 et s'inscrivait dans le deuxième des axes prioritaires adoptés dans la feuille de route du REFRAM pour 2021/2020 : «Quel rôle pour les régulateurs dans le soutien à la réalisation du mandat de prestation des médias de service public ?».

L'évènement a permis aux participants et aux membres du REFRAM présents (en salle ou en ligne) d'approfondir la définition des missions et obligations des médias de service public et le contrôle de l'exécution de ces dernières.

MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE

Le rapport des actes de la conférence est consultable sur le site du REFRAM.



UNIVERSITE D'ETE DE LA REGULATION DE L'EDUCATION AUX MEDIAS ET A L'INFORMATION

Lors de la 6e conférence des présidents, la mise en place éventuelle d'une Université d'été avait été ajoutée à la feuille de route pour les deux années à venir. C'est dans ce cadre que s'inscrit la première Université d'été de la régulation et d'éducation aux médias à l'information du REFRAM. Organisée par la Haute Autorité indépendante de la communication audiovisuelle (HAICA), elle devait se dérouler à Tunis du 8 au 12 juin 2020. En raison des circonstances exceptionnelles de la crise sanitaire, elle s'est finalement déployée en ligne les 21 et 22 septembre de la même année.

M. François DEMERS, Ph.D. Professeur associé du



département d'information et de communication à l'Université de Laval | Mme Martina CHAPMAN, experte en éducation aux médias, membre du Comité d'experts sur le journalisme de qualité à l'ère numérique du Conseil de l'Europe.

MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE

Lors des quatre sessions, les intervenants ont abordé le thème des modes de régulation des médias, notamment son adaptation aux plateformes numériques, de l'éducation aux médias, de la régulation des contenus (discours de haine, protection des publics, diversité culturelle et linguistique) et du rôle de la régulation et des médias dans les processus démocratiques. Les nombreuses interventions ont montré le besoin d'adaptation et d'extension de la régulation audiovisuelle actuelle aux plateformes en ligne, sans renier les principes fondamentaux qui ont permis d'établir une régulation sectorielle efficace et adaptative face à l'évolution des modes d'accès aux contenus audiovisuels.

Le site du REFRAM ainsi que la page Facebook de la HAICA contiennent la liste exhaustive des intervenants, le programme des sessions, les rediffusions des différentes interventions, les photos de l'événement et le discours du vice-président du REFRAM et président de l'Arcom

Plus d'informations sont disponibles sur le site du REFRAM.

LANCEMENT DU CENTRE DE RESSOURCES POUR LA REGULATION, L'AUTO-REGULATION ET L'EDUCATION AUX MEDIAS (CRRM)

Il s'agit d'une plateforme de ressources en ligne qui a été créée avec le soutien technique et financier du programme conjoint d'Appui aux Instances Indépendantes en Tunisie (PAII-T) de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe.

Sa création est la réponse logique à la volonté de renforcer la capacité des autorités régulatrices à exercer leurs fonctions à l'ère des médias numériques et de l'explosion de la création audiovisuelle.

“D'autant plus que les défis sont de plus en plus importants non seulement face à l'émergence du numérique mais aussi aux problématiques traditionnelles de la régulation qu'il s'agit de la protection du public contre certaines techniques publicitaires

abusives, la lutte contre les discours incitant à la haine et à la discrimination, le respect d'une concurrence loyale, l'éducation aux médias et à l'information", selon M. Nouri Lajmi Président de la HAICA et Président en exercice du REFRAM”.

Le CRRM aura pour vocation de répondre aux besoins en informations des autorités de régulation dans les régions de l'Afrique du Nord et subsaharienne appartenant au Réseau francophone des régulateurs des médias (REFRAM) que la HAICA préside depuis 2019. Il se positionne comme un outil de référence pour les professionnels de la régulation des médias et les acteurs des médias à la recherche d'études académiques et des dernières nouvelles sur l'actualité de la régulation.

REVUE PAR LES PAIRS ENTRE LA HAICA ET LA CNC

Du 22 au 25 juin 2021, la HAICA tunisienne a mené une mission dans le cadre de la revue « par les pairs » auprès de la Commission nationale de la communication de Djibouti (CNC). Ce fut la deuxième réalisée par le REFRAM, la première ayant été faite en 2019 sous la présidence suisse entre l'OFCOM et le Conseil supérieur de la communication du Niger (CSC). Coordonnée par M. Jean-François FURNÉMONT, consultant expert, la rencontre a permis aux représentants de la HAICA M. Nouri Lajmi et du CNC M. Ali Mohamed DIMBIO, ainsi qu'aux membres du conseil de ce dernier, d'échanger sur les difficultés et défis auxquels font face les régulateurs de médias.



Séance de travail entre la Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle (Tunisie) et la Commission nationale de la communication (Djibouti)

MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE

Les deux parties présentes en ont conclu que les mutations dans ce domaine à l'ère numérique nécessitent de nouveaux moyens pour les régulateurs. Il a été souligné que la coopération entre régulateurs francophones du REFRAM faisait partie de ces moyens, puisque les acteurs numériques sont majoritairement transnationaux.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des objectifs formulés dans la feuille de route 2019/2020 du Réseau. Le rapport complet est disponible sur le site du REFRAM.

Plus d'informations sont disponibles sur le site du REFRAM.

La HAAC du Bénin et le CSA de Belgique achèvent un cycle de revue entre pairs

Durant la semaine du 13 juin 2022, la Haute Autorité de l'audiovisuel et de la communication du Bénin (HAAC) accueillait à son siège à Cotonou le Conseil supérieur de l'audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre d'un exercice mutuel de revue entre pairs.

L'objectif de la rencontre était de procéder à une évaluation mutuelle des forces et faiblesses des deux régulateurs. Ce nouvel exercice de revue par les pairs entre deux membres du REFRAM fait suite aux deux précédentes revues menées entre l'OFCOM suisse et le CSC nigérien en 2020, d'une part, puis entre la HAICA tunisienne et le CNC djiboutien en 2021, d'autre part.

Chacune des deux parties a au préalable procédé à une auto-évaluation à la fin de l'année 2021. Sur cette base, deux thématiques ont été retenues :

- la transparence et l'autonomie ;
- l'excellence et l'innovation.

L'ensemble des membres du Conseil et l'équipe de direction de la Haute Autorité ont tenu quatre réunions de travail avec leurs partenaires du CSA belge : Mme Minh Giang DO THI, secrétaire d'instruction, et M. Paul-Eric MOSSERAY, directeur de la coopération internationale.



M. Rémi Prosper MORETTI, président de la Haute Autorité de l'audiovisuel et de la communication du Bénin (à gauche), accueille la délégation du CSA de Belgique conduite par M. Paul-Eric MOSSERAY, directeur de la coopération internationale, accompagné de Mme Minh Giang DO THI, secrétaire d'instruction (au centre) (DR).

MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE



Les participants des deux autorités réunis en séance de travail le 14 juin 2022 (DR)

En conclusion de leurs travaux, dont le rapport est téléchargeable ci-contre, les participants ont témoigné de leurs volontés de poursuivre leurs travaux de coopération et ont constaté l'existence d'un grand potentiel de futurs projets en commun.

LES STRATÉGIES DE RÉGULATION DES SERVICES DE MÉDIAS AUDIOVISUELS EN LIGNE

C'est à Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, que se sont alors retrouvés les nombreux participants, dont des membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC) et du REFRAM, afin de discuter des « stratégies de régulation des services de médias audiovisuels en ligne ».

Ce colloque tenu du 14 et 15 septembre 2021 s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route 2020/2021 de la Plateforme des régulateurs de l'audiovisuel des pays membres de l'Union économique et monétaire Ouest-Africaine (PUEMOA) et la Guinée et auquel le REFRAM a été associé.

Neuf recommandations ont été formulées par les régulateurs de l'UEMOA et la Guinée pour une meilleure appréhension du sujet. Parmi elles, et en symbiose avec les thématiques de la feuille de route 2020/2021 du REFRAM, figurait la proposition de mettre en place un comité d'experts en vue de parachèvement l'élaboration du cadre légal ou réglementaire de la régulation des services de médias audiovisuels en ligne.

Elles sont consultables sur le site de la HACA ivoirienne.

MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE



Intervenants et représentants des autorités de régulation présents à Abidjan.



M. Babacar DIAGNE, président du CNRA du Sénégal, M. Paul KOFFI KOFFI, président de la plateforme des régulateurs de l'UEMOA, M. Nouri LAJMI, président du REFRAM et président de la HAICA de Tunisie, M. René BOURGOIN, président de la HACA de Côte d'Ivoire.

MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE

7^E EDITION DES JOURNEES DE RESEAUX INSTITUTIONNELS DE LA FRANCOPHONIE

L'Organisation Internationale de la Francophonie organisait les 27 et 28 septembre 2021 la 7^e édition des Journées des Réseaux institutionnels de la Francophonie, réunissant environ 80 représentants d'institutions membres à la rencontre au format hybride. Les processus démocratiques ainsi que la lutte contre la désinformation faisaient partie des domaines prioritaires. L'OIF a fait savoir son désir de mettre en pratique de nouvelles méthodes partenariales plus efficaces entre l'organisation et les Réseaux institutionnels comme le REFRAM.

M. Nouri Lajmi, président de la HAICA et du Réseau, est intervenu pour parler de la lutte contre la désinformation et expliquer les différentes solutions mises en place par la Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle tunisienne durant les périodes électorales et dernièrement la période de crise sanitaire.

SEMINAIRE DE TUNIS : LA REGULATION DES MEDIAS A L'ÈRE DES PLATEFORMES

La Haute Autorité indépendante de la communication audiovisuelle (HAICA) organisait les 8 et 9 novembre 2021 un séminaire à Tunis consacré à « la régulation des médias à l'ère des plateformes ».

Ouvert par M. Nouri LAJMI, président de la HAICA, président en exercice du REFRAM, par M.

Roch-Olivier MAISTRE, président de l'Arcom, vice-président du réseau et par M. Bertrand LEVANT, représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie, le séminaire accueillait parmi ses invités les Ambassadeurs de la Belgique, du Burkina Faso, du Canada, de la Côte d'Ivoire, de France, du Maroc, du Sénégal, de la Suisse, ainsi que les présidents, représentants et membres du REFRAM, de l'OIF et du Programme européen d'appui aux médias tunisiens (PAMT2).

Le programme du séminaire, divisé en plusieurs journées, s'est particulièrement penché sur les trois thèmes suivants :

- La régulation et la « plateformisation » ;
- Le soutien au développement et à la découvrabilité de la création et de la production audiovisuelles ;
- La lutte contre la désinformation.

Le but principal de la rencontre était de proposer des recommandations aux organisations internationales présentes quant aux thèmes, mais aussi au REFRAM, dans l'optique de l'élaboration de la future feuille de route du réseau.

Au travers des échanges entre régulateurs et experts, nombreux avis, disponibles dans le rapport général du séminaire sur le site du REFRAM, ont ainsi été exposés.

Rapport général du séminaire (PDF)

M. Nouri LAJMI,

président de la HAICA, président du REFRAM.

et **M. Roch-Olivier MAISTRE,** président de l'Arcom, vice-président du REFRAM.



Le Mot de la fin

Jean-François Furnément

Le mot de la fin

Lorsque le Président sortant du REFRAM, Nouri Lajmi, m'a sollicité pour écrire ce billet, je me suis aperçu que j'ai eu le très rare privilège de connaître tous ses processeurs et d'être témoin des impulsions que chacun d'entre eux a tenté de donner au renforcement du réseau, aussi bien dans sa taille que dans la qualité des missions accomplies au bénéfice des membres. J'ai eu aussi le privilège d'expérimenter la vie du réseau avec plusieurs casquettes : simple membre de 2007 à 2008, coordinateur de la vice-Présidence puis de la Présidence exercée par le CSA belge de 2009 à 2013, et enfin consultant depuis 2014.

Depuis l'adoption de ses statuts en 2007 par 19 membres, le REFRAM a grandi : il compte désormais 30 membres. Il s'est aussi développé et a mis en œuvre diverses initiatives destinées à faciliter les échanges de bonnes pratiques et à contribuer à la coopération entre ses membres. A cet égard, je mesure le privilège d'avoir vu une initiative que ma société de recherche et de consultance avait proposée au réseau (la revue par les pairs) être acceptée voici quelques années et mise en œuvre une fois par an depuis lors.

S'il faut se réjouir de ces évolutions, il faut aussi constater qu'elles ne sont pas à la mesure des changements fulgurants qu'a connus le secteur. Une nouvelle forme de régulation est à inventer, qui englobe les enjeux technologiques et juridiques, mais qui reconnaisse aussi la nécessité de changer de culture réglementaire. En tant que consultant pour des régulateurs et des législateurs, je dois constater parfois que les évolutions de la régulation suivent trop lentement les évolutions des technologies et des usages.

Dans ma vie antérieure de Président de l'EPRA, j'ai été invité à de nombreuses conférences et une



question fréquente portait sur la différence entre la réglementation des médias et celle des télécommunications. Ma réponse était qu'il n'y avait pas de « congés réglementaires » (« regulatory holidays ») pour les régulateurs des médias. Dans d'autres secteurs, on peut trouver un équilibre économique satisfaisant qui rend l'intervention réglementaire inutile ou inadaptée, mais quand on parle des finalités culturelles et démocratiques de la régulation des médias, c'est bien sûr différent. Il n'y aura jamais de vacances réglementaires, mais il y a un risque plus grand : celui de devenir inutile, d'être balayé par les évolutions des marchés et des usages.

Malgré un mandat miné par la pandémie, c'est un chantier que Nouri Lajmi a ouvert, avec la détermination et l'abnégation que nous lui connaissons. Et sans nul doute, Roch-Olivier Maistre est le Président idéal pour le poursuivre, dans la lignée de l'évolution remarquable opérée par la transformation du CSA en ARCOM.

ACTUALITES DU REFRAM ET DE SES MEMBRES

NOUVEAU SITE DU REFRAM

Quelques jours avant la 6e conférence des présidents, le nouveau site du REFRAM, remis à neuf grâce au financement de l'Organisation internationale de la Francophonie et de l'Arcom, a été lancé. Avec un budget total de 000 40 euros, ses fonctionnalités et son design ergonomique permettent de mieux développer le partage d'informations entre les membres du réseau, mais aussi avec un public intéressé par la régulation audiovisuelle dans l'espace francophone. Il regroupe, avec plus de détails, les activités mentionnées dans ce rapport d'activités, ainsi que les formulaires de contact pour d'éventuelles nouvelles adhésions, les règlements et toutes informations pertinentes relatives au REFRAM.

L'ARCOM

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a connu un grand changement le 1er janvier 2022 puisque cette instance membre a fusionné avec la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet (Hadopi) pour devenir l'Arcom ; l'autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique française. Cette nouvelle autorité est présidée par Roch-Olivier Maistre, président de l'Arcom et actuel vice-président du REFRAM.

NOUVELLE PRESIDENCE

Tout en souhaitant la bienvenue aux nouvelles directions, nous tenons à souligner notre reconnaissance envers les présidents et présidentes sortants pour leur implication et leur contribution à la consolidation du REFRAM.



RESEAU

Le Réseau francophone de la régulation des médias